

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série I du Portefeuille de revenu prudent NCM. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, NCM Asset Management Ltd., au 1-877-531-9355 ou à l'adresse info@ncminvestments.com, ou consultez le site www.fr.ncminvestments.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du fonds :	NRP7105	Gestionnaire du fonds :	Gestion de capital NCM
Date de création de la série :	27 août 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital NCM
Valeur totale du fonds au 31 mars 2019 :	13 598 083 \$	Distributions :	Annuelles, en septembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s. o.*	Placement minimal :	Placement initial : 500 000 \$; additionnel : 100 \$

* Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau fonds, cette information n'est pas disponible.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Le fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant, soit directement ou indirectement par des placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe de partout dans le monde. Il est prévu que le fonds investira principalement dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe et dans des fonds négociés en bourse.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2019)

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes	32,6 %
Fonds de revenu à court terme NCM, série R	19,6 %
Fonds mondial de base NCM, série R	14,4 %
Fonds canadien de base NCM, série R	12,0 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes	6,9 %
Vanguard FTSE Developed All Cap ExNA Hedged ETF	4,0 %
FINB BMO infrastructures mondiales	3,1 %
Fonds Norrep NCM, série R	2,0 %
iShares S&P Global Water ETF	1,5 %
iShares Global Real Estate ETF	1,5 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,6 %
Nombre total de placements	10

Répartition des placements (au 31 mars 2019)

Actions canadiennes	13,7 %
Actions américaines	12,9 %
Actions européennes	6,5 %
Autres actions	3,6 %
Titres à revenu fixe canadiens	6,0 %
Titres à revenu fixe américains	44,1 %
Autres titres à revenu fixe	6,6 %
Trésorerie	6,6 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds courent davantage le risque de perdre de l'argent, mais ont aussi de meilleures chances d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

NCM Asset Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique portant sur les risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours de la dernière année civile. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car cette série du fonds place des titres depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible, car cette série du fonds place des titres depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car cette série du fonds place des titres depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds convient aux épargnants qui :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions de partout dans le monde
- recherchent un revenu et une certaine appréciation du capital à long terme
- peuvent tolérer un niveau de risque faible à moyen (c.-à-d. qui acceptent une certaine fluctuation de la valeur marchande de leur placement)

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont imputables à cette série du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, d'exploitation et d'opérations. Comme il s'agit d'une nouvelle série, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée par le fonds ni par le gestionnaire à la société de votre représentant à l'égard des parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat à court terme	2 % du coût des parts que vous faites racheter dans les 30 jours suivant la date d'achat originale. Ces frais sont imputés par le gestionnaire.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais si vous échangez des titres d'une série du fonds contre ceux d'une autre série du fonds ou contre des titres d'un autre fonds de la gamme de fonds NCM.
Frais de gestion	Les investisseurs qui détiennent des parts de série I paient directement au gestionnaire des frais de gestion dont le montant est négocié avec le gestionnaire. Les frais de gestion sont négociés par palier, et le taux annuel ne peut dépasser 0,75 % de la valeur liquidative de la série.
Commission de suivi négociée	Les investisseurs qui détiennent des parts de série I peuvent payer une commission de suivi négociée à la société de leur représentant, conformément aux modalités de leur entente avec cette société. Cette commission peut être payée au moyen d'un rachat de parts.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et de tous les autres documents d'information du fonds, communiquez avec NCM Asset Management Ltd. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de capital NCM
333, 7^e Avenue S.O., bureau 1850
Calgary (Alberta) T2P 2Z1
Téléphone : 403 531-2650
Numéro sans frais : 1-877-531-9355
Courriel : info@ncminvestments.com
Site Web : www.fr.ncminvestments.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.